

Quingey

## Des citoyens branchés sur le renouvelable

**Fondée il y a près d'un an et demi à Quingey, la Fruitière à énergies a financé une centrale photovoltaïque placée sur le toit d'Emmaüs à Ornans. Elle entrera en service courant mars. Cette entreprise citoyenne, bien installée dans le territoire, rayonne dans tout le département.**

■ **La Terre de chez nous (TCN) :** Jean-François Dugourd, vous êtes coordinateur de projet, et vous, Célia Bessot, chargée de projet à la Fruitière à énergies. Comment définir cette structure ?

**Jean-François Dugourd (J.-F. D.) :** Depuis le 17 juin 2017, la Fruitière à énergies est une SAS (société par actions simplifiées) avec 53 associés fondateurs et 36 500 euros de capital initial. Il s'agit d'une entreprise participative et citoyenne créée afin d'assurer la transition énergétique, hébergée par l'association Ensemble mobiliser nos énergies.

■ **TCN : Et aujourd'hui, presque un an et demi après sa création, où en est-elle ?**

**J.-F. D. :** Aujourd'hui, la Fruitière à énergies compte 158 associés, trois entreprises et 15 collectivités : 12 communes, deux syndicats (Préal haut-Doubs et le syndicat d'énergies du Doubs), et depuis décembre, la Chambre d'agriculture du Doubs et Territoire de Belfort. Le tout pour un capital de 115 000 euros.

■ **TCN : Comment peut-on devenir associé ?**

**Célia Bessot (C. B.) :** C'est ouvert à tout le monde, et pas seulement à un petit cercle de militants.

**J.-F. D. :** D'ailleurs, nous avons plus d'une quinzaine d'associés qui sont des enfants. Jusqu'à leur 18 ans, ils ont un tuteur légal. C'est important, car on souhaite transmettre l'entreprise aux générations futures. Pour devenir associé, il faut acheter une part, qui est à minima de 500 euros. Ces parts permettent de créer du capital qui sert à investir dans des projets.

■ **TCN : Justement, quels sont ses projets dans lesquels la Fruitière à énergie investit ?**

**J.-F. D. :** Le premier projet concerne une centrale photovoltaïque à By sur le toit de la maison d'un particulier. Elle fonctionne depuis juillet 2018. Nous avons signé avec le propriétaire un bail de co-toituration. La centrale permet de produire 9 000 kw/heure par an.

**C.B. :** Le second projet, toujours dans l'énergie solaire, va être mis en fonctionnement courant mars. Il s'agit aussi d'une centrale photovoltaïque installée sur le toit d'Emmaüs à Ornans. 100 000 kw/heures seront produits par an, ce qui équivaut à la consommation de 135 personnes environ, hors chauffage et eau chaude. Nous vendons l'électricité à EDF, Emmaüs rachète à EDF. Il faut savoir qu'il y a 20 % de perte d'électricité dans le transport de l'énergie entre les centrales électriques et les ménages. Avec la centrale sur le toit d'Emmaüs, on consomme au plus près des lieux de production, il y a déjà 20 % d'économie.

**J.-F. D. :** Un autre projet emblématique est le bâtiment à énergie positive de la future école primaire à Chay. Le territoire n'a pas beaucoup de moyens financiers. Alors la Fruitière finance une centrale photovoltaïque, sur le toit, ce qui permet à la collectivité d'obtenir des aides financières.

■ **TCN : Le retour sur investissement de tous ces projets se fera dans plusieurs années. Dans l'intervalle, comment la Fruitière finance ses projets ?**

**J.-F. D. :** C'est pour cette raison que les parts des associés servent à investir dans les projets. Néanmoins, il



■ Célia Bessot et Jean-François Dugourd sont les deux salariés de la Fruitière à énergies.

faut financer les deux emplois de la Fruitière à énergie. C'est pour cette raison que l'entreprise joue un rôle de conseil et d'accompagnement dans les projets d'énergies renouvelables. Par exemple, nous accompagnons un agriculteur associé dans un Gaec pour l'installation d'une centrale photovoltaïque. Nous commandons l'étude, puis nous aidons à la décision.

Par ailleurs, nous avons répondu à l'appel à projets du ministère de la Transition écologique et solidaire, « Mon projet pour la planète », lancé par Nicolas Hulot, alors ministre. Nous avons été le seul lauréat du Grand Est. Nous avons reçu 100 000

euros en mai dernier, ce qui permettra de développer l'entreprise et notamment l'emploi.

■ **TCN : Comment l'idée de la Fruitière à énergies est-elle née ?**

**J.-F. D. :** Il faut remonter à 2010 et à un projet éolien sur la communauté de communes de Quingey et du val Saint-Vitois. A cette époque, un certain nombre d'habitants s'est demandé quelle place pouvaient-ils avoir dans les projets d'énergies renouvelables. En décembre 2012, une réunion publique est organisée. Elle réunit 80 personnes. L'idée était de débattre sur la place que les habitants pouvaient prendre dans les richesses du territoire que sont l'eau, l'air, le soleil, plutôt que ce soit des fonds d'investissement américains. Nous n'étions pas contre le projet éolien mais on voulait qu'il soit porté différemment, par des acteurs locaux. Plus largement, il était question de réfléchir au développement durable, à la sobriété énergétique. En 2013, l'association Ensemble mobiliser nos énergies (EMNE) est créée à By, avec 300 adhérents.

■ **TCN : Quel est son objectif ?**

**J.-F. D. :** Il faut que le territoire puisse participer aux projets de développement durable. L'association promeut la transition énergétique. Les thématiques sont la sobriété (consommer moins mais mieux) et développer des énergies renouvelables. Il y a par exemple régulièrement le café des sobriétaires, à Liesle. Sur la thématique du chauffage, des vêtements, de l'alimentation etc., on échange les trucs et astuces que l'on met au pot commun. Il s'agit de provoquer la réflexion. L'association a également

à la loi sur la transition énergétique.

■ **TCN : Comment cela ?**

**J.-F. D. :** Nous avons travaillé avec des élus sur des amendements qu'ils ont portés. Dans le même temps, EMNE a été une des structures qui a inspiré à la communauté de communes de Quingey (devenue depuis celle de Loue-Lison, ndr) l'ambition de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) d'ici 2050. L'association fait partie du comité de pilotage. Il s'agit d'un territoire sobre en consommation d'énergie, efficient et qui produit autrement, c'est-à-dire avec les énergies renouvelables. En 2014, la collectivité avait répondu à un appel à projets lancé par le ministère de l'Ecologie d'alors, Ségolène Royal sur les TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte.) Elle a été lauréate nationale avec un financement d'un million d'euros pour des actions réparties sur trois années. Ainsi, par exemple, toutes les communes de l'ancienne comcom ont été équipées de led pour l'éclairage public, ce qui a conduit à une diminution de la consommation d'électricité de l'ordre de 2/3. Il y a eu le développement de broyage de déchets verts à domicile.

Tous ces projets auxquels l'association a participé a conduit en 2016 à une démarche de création d'une structure qui puisse porter des investissements et devenir producteurs d'énergie. La Fruitière à énergies était née. Début 2019, nous accompagnons 7 projets et nous en portons 7 autres.

Propos recueillis par L.P.

La Fruitière à énergies : 06 99 42 87 01.  
Contact@fruitiere-energies.fr



■ Sur le toit d'Emmaüs à Ornans, la Fruitière à énergies a financé une centrale photovoltaïque qui produira 100/000 kw/h par an.